

SEANCE DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en
exercice :
48

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six du mois de novembre le Conseil de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la salle des fêtes 71470 Sainte-Croix-en-Bresse sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance :
38 + 6 pouvoirs

Date de la convocation :
17 novembre 2025

Etaient présents : M. Anthony VADOT, Mme Aurélie GRAVALLON, M. François GUILLEMAUT, Mme Martine MOREL, Mme Fabienne BUISSON, M. Jean-Louis DESBORDES, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Christine LOUROT, M. MARTINET Sébastien (suppléant), M. André BECHE, M. Sébastien GUIGUE, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, M. Robert CHASSERY, Mme Christine BUATOIS, M. Lionel JUILLARD, Mme Nelly RODOT, Mme Josette LETOUBLON, M. Gérald ROY, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, M. Denis PARISOT, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Didier LAURENCY, Mme Sylvie GEOFFROY, M. David COLIN, M. Joël CULAS, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Mathilde CHALUMEAU, M. Christian CLERC, Mme Yvelise FERRAND, M. Patrick LECUELLE, M. Jean-Michel LONGIN, Mme Marie DIMBERTON, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Étaient excusés : M. Gilles MAITRE pouvoir donné à Mme Fabienne BUISSON, Mme Françoise JAILLET pouvoir donné à M. Didier LAURENCY, Mme Sylvie DECUIGNIERES pouvoir donné à M. Christian CLERC, M. Stéphane BALTES représenté par son suppléant M. Sébastien MARTINET, Mme Patricia TISSERAND pouvoir donné à M. Robert CHASSERY, M. Jacques MOUGENOT pouvoir donné à M. Frédéric BOUCHET, M. Yann DHEYRIAT, Mme Sabine SCHEFFER, Mme Elise MYAT, Mme Jennifer GUILLOT, M. Éric BERNARD pouvoir donné à M. Anthony VADOT.

Secrétaire de séance : M. Mickaël CHEVREY

5.4 Délégation de fonctions

C2025-126 Décisions prises par le Président et le Bureau dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire

Conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et dans le cadre de la délégation de pouvoirs que le Conseil Communautaire a accordé au Président et au Bureau de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' par délibération du 25 juin 2025, Monsieur le Président rend compte des décisions prises pour la période du 24 septembre 2025 au 26 novembre 2025.

Décisions du Président :

Suite à une décision du conseil communautaire du 16 septembre 2020, ne sont reprises que les décisions du Président portant sur un montant supérieur à 1 000 €.

DECISIONS	TIERS	OBJETS	SERVICES	MONTANTS HT
2025-183	AJ3M	AJOUT DE GRAVIER DEPART ET ARRIVEE TYROLIENNE BASE DES LIAURATS	LIAURATS	1 024,00 €
2025-184	LACLERGERIE	CLIMATISATION DU LOCAL ELECTRIQUE ETAGE STEP CUISEAUX	ASSAINISSEMENT	8 790,00 €
2025-185	LACLERGERIE	CLIMATISATION DU LOCAL ELECTRIQUE RDC STEP CUISEAUX	ASSAINISSEMENT	4 699,00 €
2025-186	LACLERGERIE	CLIMATISATION DU LOCAL ELECTRIQUE STEP LOUHANS	ASSAINISSEMENT	6 615,00 €
2025-187	BET BALLANDRAS	MOE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX ASSNT RUE DU JURA A LOUHANS	ASSAINISSEMENT	11 313,00 €
2025-188	HUSSON ASSAINISSEMENT	CURAGE NETTOYAGE DE 18 POSTES RELEVAGE AVEC TRAITEMENT DES MATIERES	ASSAINISSEMENT	2 200,00 €
2025-189	JULES PAGET	FAUCARDAGE DES LAGUNES CHAPELLE NAUDE LE FAY LE MIROIR DOMMARTIN ET MONTRET	ASSAINISSEMENT	5 100,00 €
2025-190	AJ3M	CREATION AIRE DE JEUX ECOLE DE DOMMARTIN	ECOLE	15 065,50 €
2025-191	MENUISERIE GUICHARD B	REMPLACEMENT PORTE ARRIERE SALLE SPORT MONTRET	SALLES SPORT	1 350,00 €
2025-192	S.L.T.S.	REPRISE RADIER ET REJOINTEMENT PONCEAU ROUTE DE LA BAISSA A VARENNES ST SAUVEUR	VOIRIE	4 819,00 €
2025-193	VIT INFORMATIQUE	PORTABLE ASUS WINDOWS 11	AG	1 101,67 €
2025-194	TRANDEV	NAVETTES ALSH LOUHANS DU 20 AU 31 OCTOBRE	ACLOISLH	1 775,00 €
2025-195	MONTBARBON	LIVRES JEUNESSE ET ADULTES BIB FRONTENAUD	BIBLIOTHEQUE	2 402,58 €
2025-196	RDM VIDEO	DVD MEDIATHEQUE LOUHANS	BIBLIOTHEQUE	1 223,98 €
2025-197	NET'ECLAIR	ENTRETIEN JOURNALIER SEPTEMBRE A DECEMBRE ECOLE HENRI VINCENT	ECOLE	3 990,00 €
2025-198	NET'ECLAIR	ENTRETIEN JOURNALIER SEPTEMBRE A DECEMBRE CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE LHS	SANTE LOUHANS	6 700,00 €
2025-199	NET'ECLAIR	ENTRETIEN JOURNALIER SEPTEMBRE A DECEMBRE BUREAUX ANNEXES	AG	3 120,00 €
2025-200	EUREFILM	ROULEAUX FILM COUVERTURE LIVRES RESEAU BIBLIOTHEQUES	BIBLIOTHEQUE	1 593,58 €
2025-201	IPGC	VISITE DE PONTS ET OUVRAGES D'ART CCBLI	VOIRIE	47 100,00 €
2025-202	THOMAS MALECKI	MISSION AVP REPARATION OUVRAGES D'ART	VOIRIE	5 600,00 €
2025-203	S.L.T.S.	PONT SUR LA TENARRE A ST ETIENNE EN BRESSE	VOIRIE	32 953,90 €
2025-204	CORDIER	REMPLACEMENT TETE AQUEUDUC A SAGY	VOIRIE	10 164,75 €
2025-205	TRANDEV	TRANSPORTS SCOLAIRES LA CHAPELLE NAUDE DU 1ER SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE	ECOLE	4 240,60 €
2025-206	TOUROPARC	SORTIE TOUROPARC DU 30 OCTOBRE ALSH LOUHANS	ACLOISLH	1 513,33 €
2025-207	ANTIPODES	COORDINATION FESTIVAL CONTES GIVRES 2025	BIBLIOTHEQUE	3 010,00 €
2025-208	KEOLIS VAL SAONE	NAVETTES ALSH LOUHVAREL DU 20 AU 31 OCTOBRE	ACLOISVA	1 780,00 €
2025-209	AJ3M	INSTALLATION JEU A RESSORT ECOLE DE ST VINCENT	ECOLE	1 174,30 €
2025-210	JULIEN GEOFFROY	REMPLACEMENT FENETRE EN ALUMINIUM CMA	CMA	1 310,40 €
2025-211	CYRANO	MATERIELS ET FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE DE ST VINCENT	ECOLE	1 032,25 €
2025-212	RDM VIDEO	DVD ADULTES ET JEUNESSE RESEAU BIBLIOTHEQUES	BIBLIOTHEQUE	2 651,76 €
2025-213	NET'ECLAIR	ENTRETIEN JOURNALIER MEDIATHEQUE OCTOBRE A DECEMBRE	BIBLIOTHEQUE	4 809,00 €
2025-214	FORMAPI	CONVENTION DE FORMATION BP JEPS EDUC SPORTIF ACTIVITES AQUATIQUES	AQUABRESSE	2 100,00 €
2025-215	FORMAPI	CONVENTION DE FORMATION BP JEPS EDUC SPORTIF ACTIVITES AQUATIQUES	AQUABRESSE	2 100,00 €
2025-216	INDIGO	NETTOYAGE DES BAIES VITREES MEDIATHEQUE LOUHANS	BIBLIOTHEQUE	1 080,00 €
2025-217	INDIGO	NETTOYAGE DES BAIES VITREES DU POLE EJF LOUHANS	POLE EJF	1 066,83 €
2025-218	NET'ECLAIR	NETTOYAGE DES VITRES ECOLES CONDAL DOMMARTIN FRONTENAUD JOUDES ET FLACEY	ECOLE	1 550,00 €
2025-219	BCI EUROBIB	MOBILIER COMPLEMENTAIRE MEDIATHEQUE LOUHANS	BIBLIOTHEQUE	8 203,60 €

2025-220	GROSNE ENTREPRISE	TRAVAUX DE BRANCHEMENT EAUX USEES SALLE SPORT BRANGES	SALLES SPORT	5 740,00 €
2025-221	MANUTAN	BRAS DE SUPPORT POUR ORDINATEURS ET ECRANS BUREAUX ANNEXES	AG	1 635,30 €
2025-222	COMTET ARNAUD	FOURNITURE ET POSE CLOTURE AUTOUR DU JARDIN PEDAGOGIQUE ALSH LOUVAREL	ACLOISVA	2 245,00 €
2025-223	AJ3M	REMPLACEMENT DES GRAVIERS PAR DES SOLS SOUPLES SOUS DIVERSES STRUCTURES ALSH LOUVAREL	ACLOISVA	21 990,00 €
2025-224	PACCAUD PAYSAGE	PLANTATION ARBRES AQUABRESSE	AQUABRESSE	1 820,00 €
2025-225	GREBERT ELECTRO FROID	TRIANGLE ET GYROPHARE PEUGEOT PARTNER	TECH AG	1 016,67 €
2025-226	SAUR	BRANCHEMENT EAU POTABLE SALLE DE SPORT BRANGES	SALLES SPORT	4 697,29 €
2025-227	PIERAUT ELECTRICITE	MAINTENANCE ECLAIRAGE ZA MILLEURE	ZAE	1 110,00 €
2025-228	JANDOT JONATHAN	NETTOYAGE DES MURS DE SOUTÈNEMENT RUE TROUILLAT A CHAMPAGNAT	VOIRIE	3 046,67 €
2025-229	SAONE ET LOIRE PAYSAGE	FOURNITURE ET MISE EN PLACE ABRI DE JARDIN CRECHE LOUHANS	CRECHE	4 700,00 €
2025-230	THOMAS MALECKI	MISSION MO PROJET PONT PALOUX A LA CHAPELLE NAUDE	VOIRIE	2 750,00 €
2025-231	IPGC	VISITE INSPECTION DU PONT RUE DU COLOMBIER A LOUHANS	VOIRIE	1 000,00 €

Arrêtés du Président Affaires Générales :

2025-36	Clôture de la régie de recettes et d'avances pour l'accueil de loisirs Jeunes du secteur de Varennes Saint Sauveur
2025-37	Clôture de la régie et sous-régie de recettes "spectacles"
2025-38	Arrêté d'autorisation de déversement des eaux usées non domestiques de l'établissement MAIRET S.A. dans les réseaux publics d'eaux usées de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom'

Arrêtés du Président Ressources Humaines :

du n°573 au 760 soit 187 arrêtés pris (le 592 est annulé) dont :

- 35 arrêtés de congé maladie ordinaire
- 1 arrêté pour congé longue maladie
- 3 arrêtés de mise en congé pour invalidité temporaire imputable au service
- 5 arrêtés de mise en temps partiel thérapeutique
- 1 arrêté de maintien à demi traitement dans l'attente de l'avis du Conseil Médical
- 1 arrêté de nomination par voie de mutation
- 1 arrêté de titularisation
- 1 arrêté de nomination stagiaire
- 8 arrêtés tableau d'avancement de grade
- 9 arrêtés d'avancement de grade
- 1 arrêté d'avancement d'échelon
- 1 arrêt modification du temps de travail
- 1 arrêté d'attribution d'IFSE
- 81 arrêtés de modification d'IFSE
- 17 arrêtés attribution indemnité compensatoire
- 3 arrêtés d'attribution de nouvelle bonification indiciaire
- 1 arrêté de fin de détachement
- 1 arrêté de radiation des cadres pour départ en retraite
- 2 arrêtés de mise en disponibilité pour convenances personnelles

- 4 arrêtés d'autorisation utilisation véhicule personnel
- 10 arrêtés d'autorisation de l'exercice des fonctions en télétravail

Décisions du Bureau :

Décision B2025-16 attribuant le marché relatif à l'étude préalable, suivi agronomique, curage et épandage des boues des lagunages des communes de Ratte (La Piat,) de Sagy (Bourg et Bourg Sud), de Simard (Le Putigny), de Saint-Usage (Le Curtil Moreau) et de Sainte-Croix-en-Bresse (Bourg) à l'entreprise VEOLIA AGRICULTURE France sise à BEAUNE (21) pour un montant de travaux estimé à 84 641,80 € HT et autorisant Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives au marché attribué ainsi que ses éventuelles modifications en cours d'exécution et à effectuer toutes les formalités nécessaires.

Décision B2025-17 attribuant le marché relatif au renouvellement du réseau d'assainissement séparatif – rue de l'Eglise – commune de Branges à l'entreprise PIQUAND TP sise à SAINT AMOUR (39) pour un montant de travaux estimé à 238 661,68 € et autorisant Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives au marché attribué ainsi que ses éventuelles modifications en cours d'exécution et à effectuer toutes les formalités nécessaires.

Décision B2025-18 attribuant l'accord-cadre à bons de commande relatif à l'approvisionnement en combustible: Bois déchiqueté pour la chaufferie du Centre Aquatique AQUABRESSE à l'entreprise SAS POLE BIOMASSE HAUTES COTES sise Route de Chazan, 21 220 CHAMBOEUF pour un prix unitaire de 92 € HT/Tonne et autorisant Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives au marché attribué ainsi que ses éventuelles modifications en cours d'exécution et à effectuer toutes les formalités nécessaires.

Le marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter du 1er janvier 2026.

Il pourra être reconduit pour deux périodes successives de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année, sans que sa durée ne puisse excéder le 31 décembre 2028, et ce, sur décision expresse du représentant du Pouvoir Adjudicateur, adressée au prestataire 1 mois avant la date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque année.

La quantité minimum annuelle fixée est de 300 tonnes et la quantité maximum annuelle est fixée à 600 tonnes de bois déchiquetés livrés en chaufferie.

Décision B2025-19 validant le projet de convention de partenariat avec la Croix-Rouge française – Délégation Territoriale de Saône et Loire pour la mise en œuvre d'un transport d'utilité sociale ; fixant la participation de la Communauté de Communes à 4 000 € pour l'année 2026 et 4 000 € pour l'année 2027 ; désignant comme membres du comité de pilotage : le Président, l' élu en charge des mobilités, et l' élu en charge de la CTG sur le volet social et autorisant le Président à signer la convention de partenariat

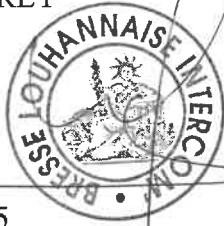
Décision B2025-20 décidant du renouvellement de l'adhésion à Gîtes de France Saône et Loire, approuvant la convention avec l'Agence de réservation Gîtes de France Saône et Loire, dans le cadre d'un mandat de commercialisation en réservation exclusive pour le gîte de groupe « Domaine Plissonnier » à Saint André en Bresse et autorisant Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier

Décision B2025-21 rejetant la proposition de convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Maconnais Tournugeois, relatif à la commercialisation du gîte intercommunal « Domaine Plissonnier».

Décision B2025-22 admettant des créances éteintes à hauteur de 93,64 € pour les crèches et à hauteur de 329,70 € pour les accueils de loisirs.

Décision B2025-23 admettant en non-valeur la somme de 210.51 € sur l'article 6541 du budget principal.

Secrétaire de séance :
Mickaël CHEVREY



Date 01/12/2025

DÉCISION : DONT ACTE

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus
Et ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT



Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'
Date 01/12/2025